

5

LA MOBILITÉ

quelle est son influence sur le lien social ?

Objectifs poursuivis

- Sensibiliser aux relations sociales générées par la mobilité
- Faire réfléchir à l'aspect risques-sécurité
- Soulever quelques aspects liés à la santé et au coût social

Notions abordées

Le lien social

L'engorgement du trafic et le mélange des différents moyens de déplacement génèrent stress et agressivité

La sécurité

Le nombre de morts sur la route a diminué, mais celui des accidents et des blessés est en très forte augmentation

Le coût social

La mobilité en général ainsi que les accidents génèrent un coût social élevé

Des questions à se poser

Le lien social

- Qui sont, statistiquement parlant, les meilleurs conducteurs ? les conducteurs à risques ?
- Y a-t-il des différences notoires entre les hommes et les femmes ? les vieux et les jeunes ?
- Quelles situations créent stress et agressivité sur la route ? comment y remédier ?

La sécurité

- Quelles mesures peuvent efficacement contrer les risques d'accidents ?
- Doit-on plus particulièrement viser des catégories d'usagers ? si oui, sur quelles bases ?
- Pourquoi la vitesse fascine-t-elle une grande part des usagers, en particulier les jeunes ?

La santé

- Un cycliste est-il plus "sain" qu'un automobiliste ?
- Au-delà de quelle distance un individu renonce-t-il à marcher ?

Le coût social

- Quels sont les vrais coûts engendrés par la mobilité ?
- Quelle place occupent dans les statistiques, les accidents liés à la mobilité ?
- Quel est le coût moyen d'un accident de la route ? comment ces frais sont-ils calculés, pris en charge ?



Une situation de référence

CONDUCTEUR IRASCIBLE

Il assène un coup de couteau.

Le conducteur à l'origine d'une embardée survenue mardi matin au chemin de..., avait reçu un coup de couteau.

Vers 10 heures, soit peu de temps avant l'accident de circulation, l'automobiliste, un sexagénaire, croise un second conducteur à l'entrée d'un parking. L'un refuse de céder la priorité à l'autre. Eclats de voix puis injures. Finalement, les deux hommes sortent de leur véhicule et en viennent aux mains. Dans la bagarre, le second sort un couteau et l'enfonce dans l'abdomen du sexagénaire. Ce dernier ne se rend pas immédiatement compte de sa blessure. Il reprend place à bord de sa voiture et s'engage en direction de la ville.

C'est alors que se produit l'accident. Sa voiture traverse la route, franchit le trottoir et termine sa course dans un mur. Les agents pensent que le sexagénaire a été victime d'un malaise cardiaque. Mais les ambulanciers constatent qu'il a une plaie importante à l'abdomen. Il est alors transporté d'urgence à l'Hôpital. Ses jours ne sont pas en danger. Quant à l'auteur du coup de couteau, il s'est présenté quelques heures plus tard au poste de police et a relaté les faits. Il a été prévenu de lésions corporelles graves.

D'après un article de La Tribune de Genève, 9 mars 2000

- ◆ Lire l'article ci-contre
- ◆ Comparer avec des situations vécues d'agression verbale entre automobilistes
- ◆ Sur la base de faits vécus ou narrés, recenser des événements conflictuels ayant la voirie comme décor. Recenser et classer, définir les origines
- ◆ Préparer un questionnaire à propos des conditions du trafic vécues par :
 - un(e) pendulaire
 - une personne âgée
 - un médecin
 - un(e) professionnel(le) de la conduite (chauffeur/livreur/taxi/ etc.)
 et leur façon de gérer le stress
- ◆ Rédiger une charte/un code d'usager respectueux
- ◆ Se situer par rapport à cette problématique

Autres activités possibles

- ◆ Etudier des statistiques
- ◆ Recenser des cas vécus, entendus. Echanger sur les conséquences, sur les attitudes qui auraient permis d'éviter le conflit, l'accident
- ◆ S'interroger sur son propre comportement
- ◆ Formuler des propositions pour une amélioration de la sécurité et de la cohabitation des usagers de la route
- ◆ Observer les campagnes de publicité (affichage/spots télévisés) visant à l'amélioration de la sécurité routière. Comparer les méthodes : mots et images
- ◆ S'interroger sur la connotation de la vitesse
- ◆ Ecouter des témoignages de gens accidentés
- ◆ Comparer avec des statistiques d'autres pays. S'interroger sur les différences constatées
- ◆ Recenser autour de soi les personnes développant des sensibilités allergiques. Comparer avec les statistiques
- ◆ Interroger un médecin, un assureur
- ◆ Etudier les mesures ponctuelles décidées par les autorités pour lutter contre la pollution des centres urbains
- ◆ Comparer avec des exemples pris à l'étranger (Los Angeles, Tokyo, Manille, Athènes, etc.)

La mobilité et le lien social

5.1

L'évolution de la mobilité lors de ces dernières décennies, a laissé des traces très nettes au niveau du trafic individuel : augmentation du nombre de véhicules motorisés, nouveaux modes de transport, décentralisation des zones d'activités, etc. Dans les centres urbains et dans leurs périphéries, les concentrations de véhicules créent des engorgements de plus en plus fréquents. La surface de voirie évoluant peu, celle à disposition par véhicule tend donc à diminuer de plus en plus.

Toujours plus souvent, les usagers se gênent mutuellement. La cohabitation des différents modes de transport utilisant l'espace de voirie est rendue plus difficile.

Les embouteillages, les manoeuvres intempestives, le respect diversifié des règles de la circulation mettent à mal la santé psychique d'un bon nombre de conducteurs. Courtoisie, respect, tolérance ne sont plus toujours de mise et la rue se transforme en un lieu où stress et agressivité deviennent monnaie courante. Les risques encourus par les usagers et leur voisinage augmentent.

La mobilité et la sécurité des individus

5.2

En Suisse, le nombre de morts sur la route a diminué de moitié depuis 1980 : de 1 250 victimes, le bilan s'est élevé à 582 en 1999. Le nombre de blessés est resté élevé : environ 30 000 chaque année, avec toujours plus d'enfants impliqués. Les causes essentielles en sont l'inattention et la vitesse excessive.

Les instances concernées misent sur la poursuite de la prévention par une information active de tous les usagers de la route, mais aussi sur des mesures architecturales telles que giratoires, rétrécissements, élargissements, seuils de ralentissement, etc.

La mobilité et la santé des individus

5.3

C'est l'avènement de l'ère industrielle, au XIXe siècle, qui a ouvert le processus de pollution atmosphérique généré par l'homme. Ainsi, les activités humaines engendrent 90 % des polluants que nous respirons. Ces particules polluantes ont donc des conséquences aujourd'hui reconnues sur la santé des individus.

En Suisse, chaque année, 2 100 personnes meurent prématurément des suites de cette pollution atmosphérique. Dans les villes fortement polluées par les gaz d'échappement surtout, des dizaines de milliers de personnes souffrent de bronchites, d'asthme et d'autres maladies des voies respiratoires.

Les collectivités commencent à être sensibilisées à cette question et décrètent de plus en plus régulièrement des mesures visant à limiter les atteintes affectant la santé de la population urbaine.

Le coût social de la mobilité

5.4

Le règlement financier des accidents de la mobilité se chiffre en centaines de millions de francs par année pour la collectivité. A ce chiffre, s'ajoutent les pertes de gains engendrées par les absences au travail pour cause de convalescence, l'entretien à vie des victimes incapables de reprendre une vie professionnelle active pour cause d'handicap majeur contracté lors d'un accident.

La mobilité, de par ses effets négatifs sur l'environnement, affecte la santé des individus. Les soins qui en découlent génèrent des dépenses importantes prises en charge par les assureurs et les assurés eux-mêmes. Mais une importante partie de ces frais est supportée par des tiers non responsables.

L'évolution de la mobilité génère des frais dits "internes" et "externes". Actuellement, un débat important s'instaure pour une définition et un équilibrage des coûts. Un projet de loi est en cours d'élaboration, partisans et adversaires prennent position.

A l'issue de ces activités, les élèves devraient être capables

- de formuler sous forme d'avis personnel, un code de comportement raisonnable d'usager de la voirie
- avoir pris conscience des risques encourus et des conséquences possibles de comportements irresponsables

Corrélat

- Dossier n° 2 "Comment a-t-elle évolué depuis l'invention des moyens de transport modernes ?"
- *Les temps et les distances de déplacement autrefois*
- Dossier n° 3 "Quelle image de soi projette-t-on par le choix d'un moyen de transport ?"
- *La publicité : choix des mots et public visé*
 - *Mon comportement face aux exigences du marketing*
- Dossier n° 7 "Quel avenir dans la perspective d'un développement durable ?"
- *Des formes nouvelles de mobilité*
 - *Les choix de société et des enjeux civiques*

Références

Documentation



Brochures

- "Conduite sûre jusqu'à un âge avancé", BPA / FSR / ASA
- "Conduire à tout âge", TCS
- "A 30 à l'heure dans les communes", OFEFP
- "Pollution de l'air et santé", Médecins en faveur de l'Environnement (MfE), Bâle, 1997

Ouvrage

- "Véhicules à moteur et pollution atmosphérique: impact sur la santé publique et mesures d'assainissement", T. Mage et O. Zali, OMS-Ecotox 1992

Publication périodique

- "Paraplégie", bulletin officiel de la Fondation suisse des paraplégiques, Dr. G.Zäch, Nottwil

CDRom

- Cercl'Air
- Société suisse des responsables de l'hygiène de l'air
- Services de la protection de l'air de la Confédération, des cantons et des villes

Quelques sites Internet

- <http://www.construire.ch>
«Les personnes âgées, danger de la route ?» mars 1999
- <http://www.bpa.ch/>
- <http://www.verkehrssicherheitsrat.ch/indexf.htm>
- <http://www.paranet.ch/>
- <http://www.securiteroutiere.equipement.gouv.fr/>
- http://www.soifdevivre.tm.fr/index_dhtml.htm